

OLÉAGINEUX

N° 10

du 29/10 au
05/11/2024

Rédacteurs

TERRES INOVIA en
collaboration avec la
Chambre d'Agriculture du
Loir-et-Cher

Observateurs pour ce BSV :

AGRICULTEUR, AGRO
CENTRE, AGROPITHIVIERS,
AXEREAL, CA 28, CA 36, CA
37, CA 41, CA 45, CETA
CHAMPAGNE BERRICHONNE,
ETS VILLEMONT, FDGEDA DU
CHER, LALLIER SEBASTIEN,
SCAEL, UCATA.

Relecteurs

La Chambre d'Agriculture du
Loiret, SRAL Centre-Val de
Loire.

Directeur de publication

Philippe NOYAU,

Président de la Chambre
régionale d'agriculture du
Centre-Val de Loire

**13 avenue des Droits de
l'Homme – 45921 ORLEANS**

Ce bulletin est produit à
partir d'observations
ponctuelles. Il donne une
tendance de la situation
sanitaire régionale, qui ne
peut pas être transposée
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale
d'agriculture du Centre-Val
de Loire dégage donc toute
responsabilité quant aux
décisions prises par les
agriculteurs pour la
protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto
pilote par les ministères en
charge de l'agriculture, de
l'écologie, de la santé et de la
recherche, avec l'appui
technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité.

SOMMAIRE

Réseau 2024-2025	1
Stade des colzas	1
Ravageurs du Colza	2
Résistance aux produits phytosanitaires	6
ANNEXES	7
Méthodes alternatives	9
Mieux connaître	9

EN BREF

73 parcelles ont fait l'objet d'observations.

Les Berlèses sont en cours, les premières larves d'altises sont observées.



**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

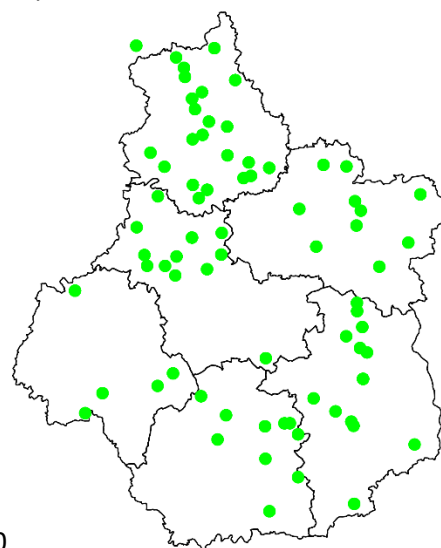
<http://bsv.centre.chambagri.fr>



1245 abonnés au BSV Oléagineux



Le réseau est actuellement composé de 90 parcelles pour un suivi standard réparties sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire. Les observations sont disponibles pour ce BSV colza sur 73 parcelles.



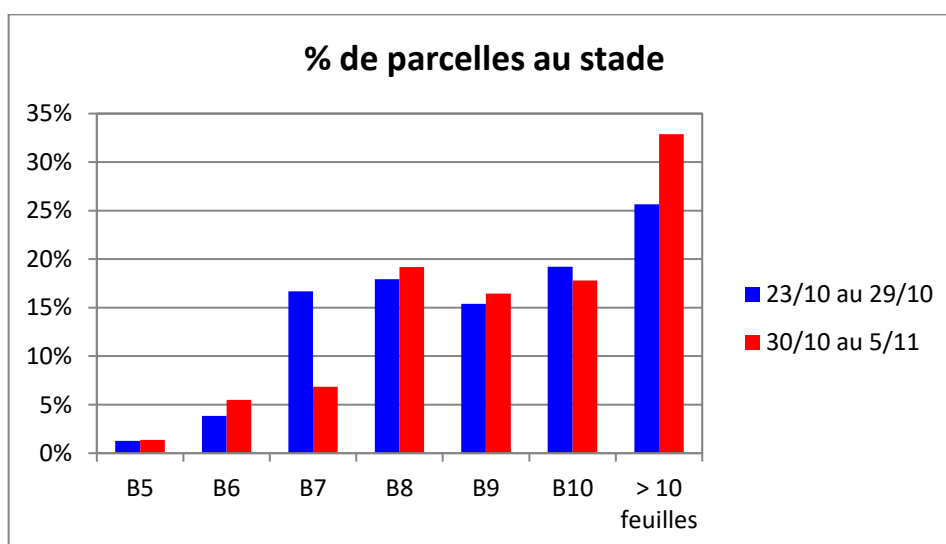
Localisation des parcelles du BSV n°10

Stade des colzas



L'évolution des stades ralenti avec la baisse des températures et le raccourcissement de la durée du jour. Quelques parcelles n'ont toujours pas atteint un stade suffisant pour passer sereinement la période hivernale.

Des symptômes d'hydromorphie parfois importants sont signalés dans quelques parcelles du réseau.





LARVE ALTISE D'HIVER



Contexte d'observations

Pour une arrivée des altises d'hiver en parcelle comprise entre le 20/09 et le 05/10, les simulations indiquent qu'il est possible d'observer des larves au stade L1 sur les principaux postes météorologiques de la région Centre-Val de Loire.

Les tests Berlès peuvent donc être mis en œuvre.

Attention, simulation ne veut pas dire présence ! En effet, si les conditions ne sont pas réunies, les femelles ne pondent pas. A cela, il faut rajouter que la dépose des œufs se faisant au sol, plusieurs éléments peuvent nuire à leur survie.

Quelques Berlès ont été mis en place ces derniers jours mais les plantes ne sont pas encore complètement sèches, les observateurs signalent tout de même la présence de larves au stade L1 et L2. Ce sera le nombre moyen par plante qu'il faudra prendre en compte pour évaluer le risque.

Le risque est **faible** à ce jour.

Modélisation des dates d'apparition des stades larvaires – 6 stations météorologiques départementales

L'utilisation du modèle de développement larvaire permet d'estimer l'apparition des larves de grosses altises dans les pétioles, pour positionner au mieux les observations.

Simulation cycle Altise Hiver - Station Météo : **TOURS (37)** – Source Météo-France

Date de début de vol observé	Ponte	Eclosion L1	Mue L2	Mue L3
20/9/2024	23/09/2024	14/10/2024	20/10/2024	27/10/2024
25/09/2024	30/09/2024	20/10/2024	27/10/2024	06/11/2024
1/10/2024	07/10/2024	26/10/2024	05/11/2024	16/11/2024
5/10/2024	10/10/2024	29/10/2024	09/11/2024	

(en vert, calculs réalisés avec les données réelles sinon valeurs Normales 2004-2023)

Simulation cycle Altise Hiver - Station Météo : **CHARTRES (28)** – Source Météo-France

Date de début de vol observé	Ponte	Eclosion L1	Mue L2	Mue L3
20/9/2024	24/09/2024	17/10/2024	24/10/2024	04/11/2024
25/09/2024	01/10/2024	24/10/2024	03/11/2024	30/11/2024
1/10/2024	08/10/2024	29/10/2024	13/11/2024	
5/10/2024	10/10/2024	05/11/2024		

(en vert, calculs réalisés avec les données réelles sinon valeurs Normales 2004-2023)

Simulation cycle Altise Hiver - Station Météo : **BOURGES (18)** – Source Météo-France

Date de début de vol observé	Ponte	Eclosion L1	Mue L2	Mue L3
20/9/2024	23/09/2024	13/10/2024	18/10/2024	25/10/2024
25/09/2024	30/09/2024	18/10/2024	25/10/2024	02/11/2024
1/10/2024	07/10/2024	24/10/2024	31/10/2024	10/11/2024
5/10/2024	09/10/2024	27/10/2024	05/11/2024	19/11/2024

(en vert, calculs réalisés avec les données réelles sinon valeurs Normales 2004-2023)

Simulation cycle Altise Hiver - Station Météo : **ORLEANS (45)** – Source Météo-France

Date de début de vol observé	Ponte	Eclosion L1	Mue L2	Mue L3
20/9/2024	23/09/2024	16/10/2024	21/10/2024	28/10/2024
25/09/2024	01/10/2024	21/10/2024	28/10/2024	10/11/2024
1/10/2024	08/10/2024	27/10/2024	08/11/2024	
5/10/2024	10/10/2024	30/10/2024	13/11/2024	

(en vert, calculs réalisés avec les données réelles sinon valeurs Normales 2004-2023)

Simulation cycle Altise Hiver - Station Météo : **BLOIS Aéro (41)** – Source Météo-France

Date de début de vol observé	Ponte	Eclosion L1	Mue L2	Mue L3
20/9/2024	23/09/2024	15/10/2024	21/10/2024	28/10/2024
25/09/2024	30/09/2024	21/10/2024	28/10/2024	09/11/2024
1/10/2024	08/10/2024	27/10/2024	07/11/2024	
5/10/2024	10/10/2024	31/10/2024	12/11/2024	

(en vert, calculs réalisés avec les données réelles sinon valeurs Normales 2004-2023)

Simulation cycle Altise Hiver - Station Météo : **CHATEAUROUX (36)** – Source Météo-France

Date de début de vol observé	Ponte	Eclosion L1	Mue L2	Mue L3
20/9/2024	24/09/2024	14/10/2024	19/10/2024	26/10/2024
25/09/2024	30/09/2024	19/10/2024	25/10/2024	04/11/2024
1/10/2024	07/10/2024	24/10/2024	02/11/2024	10/11/2024
5/10/2024	09/10/2024	27/10/2024	05/11/2024	18/11/2024

(en vert, calculs réalisés avec les données réelles sinon valeurs Normales 2004-2023)



Période de risque

→ Depuis le stade rosette jusqu'au décolllement du bourgeon terminal.



Seuil de nuisibilité

→ 70 % de plantes avec au moins une galerie au stade rosette. Dans le cas d'utilisation de la méthode Berlèse, le seuil de nuisibilité est atteint à partir de 2 à 3 larves par plante.



Pour aller plus loin

Les larves après éclosion (L1) rejoignent les pétioles des plantes à partir du sol. Il est possible dans un premier temps d'observer la présence de la perforation leur permettant de pénétrer dans la plante. Ensuite, les différents stades larvaires (L2-L3) sont observables dans les pétioles. Les larves âgées (Stade larvaire L3) sont les plus à risque car les meilleures candidates à la migration vers le cœur.



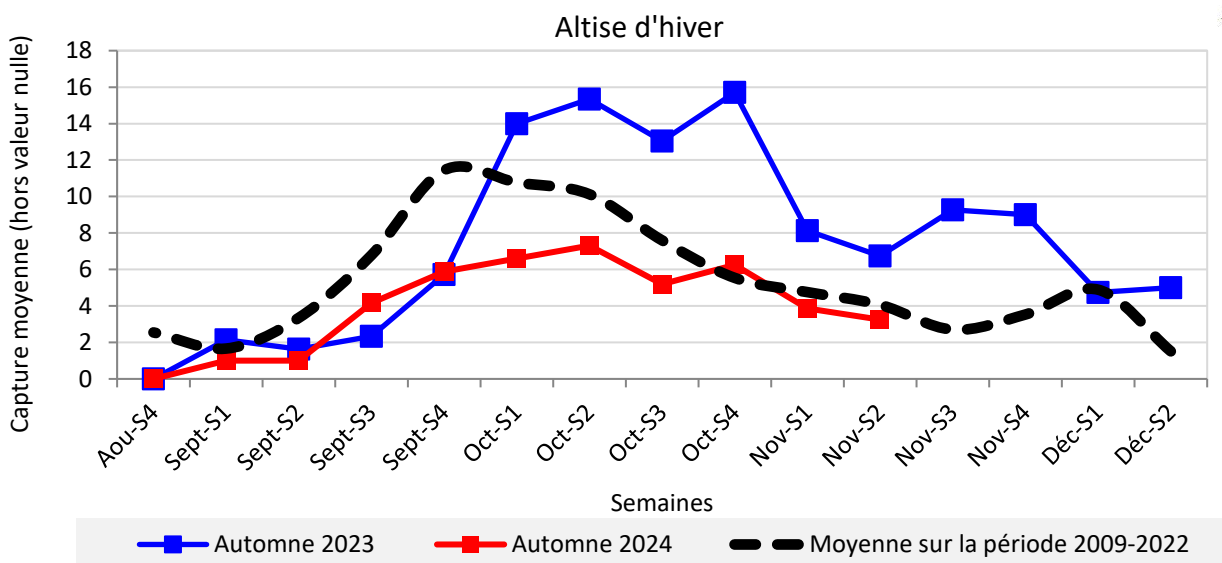
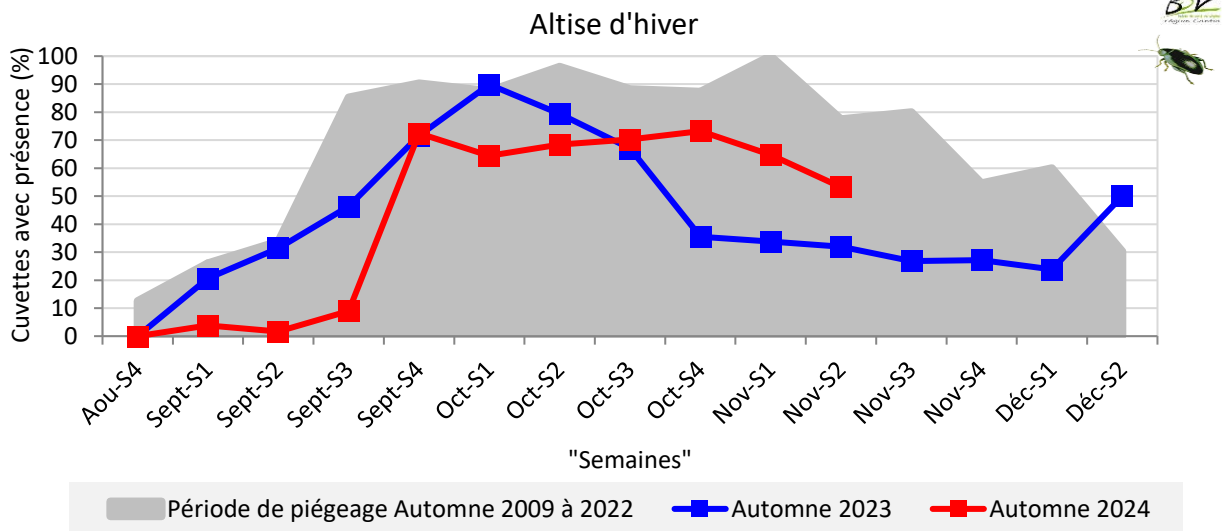
Retrouver les informations sur la biologie et les résistances aux pyréthriinoïdes.

ALTISE D'HIVER - PIEGEAGE



Contexte d'observations

Les captures en cuvette ne permettent pas d'évaluer la pression larvaire à venir, mais permettent de caractériser la précocité de son arrivée et son niveau de présence à l'échelle du territoire.



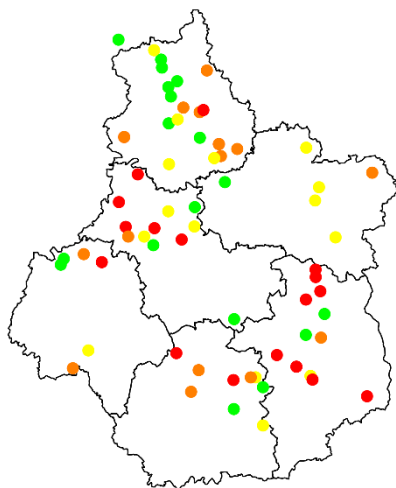
CHARANÇON DU BOURGEON TERMINAL



Contexte d'observations

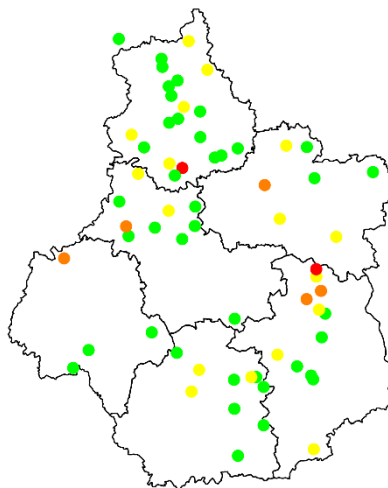
Le nombre de cuvettes signalant la présence des charançons du bourgeon terminal est en nette diminution par rapport à la semaine dernière avec seulement 24 cuvettes contre 46. Le nombre moyen capturé est lui aussi en forte baisse avec 4 insectes contre 12.

Le 28 octobre 2024



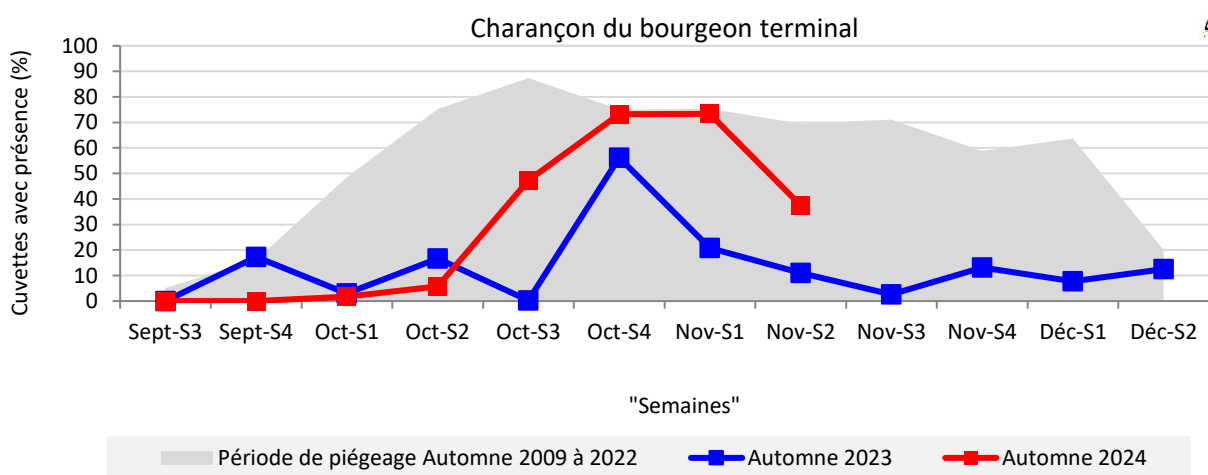
Piege : Nb de charançons du bourgeon terminal : [0-0]]0-5]]5-10]]10-59]

Le 05 novembre 2024

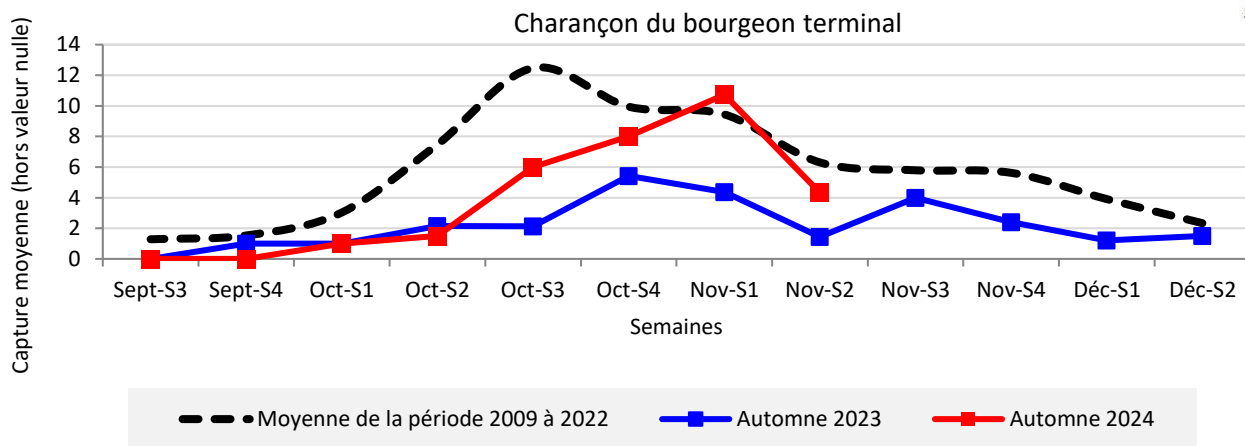


Piege : Nb de charançons du bourgeon terminal : [0-0]]0-5]]5-10]]10-15]

Les données pluriannuelles confirment que le « pic » de vol est bien passé. Cette campagne, la présence s'est maintenue pendant 2 semaines consécutives.



La comparaison interannuelle permet d'illustrer la chute de nombre moyen de présence cette semaine.



Dans les situations le nécessitant, le risque a dû être pris en compte. Les premières larves de charançons du bourgeon terminal sont sur les plantes par les équipes Terres Inovia dans le Cher.



Période de risque

→ Jusqu'au décolllement du bourgeon terminal.



Seuil de nuisibilité

→ Il n'y a pas, pour le charançon du bourgeon terminal, de seuil de risque.

Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles est un risque. Il est plus important sur les colzas à faible développement et faible croissance.



Pour aller plus loin



La gestion du risque du charançon du bourgeon terminal comme celui de l'altise d'hiver doit prendre en compte les phénomènes de résistance aux pyréthriinoïdes.

Résistance aux produits phytosanitaires

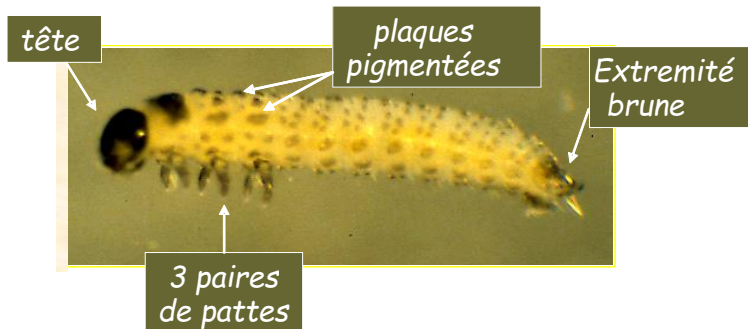


Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <https://www.r4p-inra.fr/fr/>.

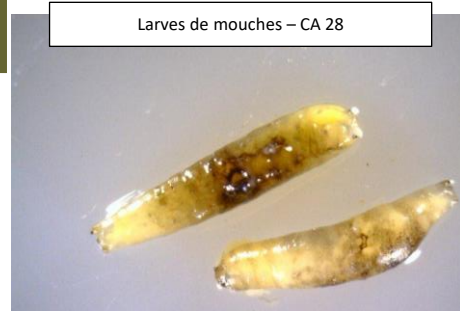


Reconnaissance Larve d'altise d'hiver

LARVE ALTISE



NE PAS CONFONDRE



Selon leur stade de développement, les larves, de forme allongée, mesurent de 1,5 à 8 mm et sont de couleur translucide à blanchâtre. Elles sont caractérisées par 3 paires de pattes thoraciques, une tête brun foncé bien développée, et une plaque pigmentée brun foncé à l'extrémité postérieure.

Elle possède donc deux extrémités brunes.

Les 3 paires de pattes thoraciques et les deux extrémités brunes sont caractéristiques de la larve d'altise et permettent de la différencier de celles de charançons, sans pattes et avec uniquement la tête brune.

Le reste du corps est également orné de petites plaques pigmentées disposées régulièrement.

Larves d'altises au trois stades larvaires



PROTOCOLE BERLESE

OBSERVATION DE LA PRESENCE DE LARVES D'ALTISES DANS LES PLANTES DE COLZA

Principe : Le dessèchement des colzas induit le retrait des larves de la plante qui tombent dans l'entonnoir puis dans le récipient et sont ainsi plus facilement dénombrables.

Matériel : Kit « Berlèse » (Support-Entonnoir-Grillage-Petit Pot) ou autre système similaire (cuvette jaune-grillage par exemple)

Eau savonneuse ou Eau alcoolisée (50% d'eau - 50% d'alcool modifié)



Pièce chauffée à 20 °C et ventilée pour favoriser le dessèchement des plantes.

Attention, il faut lutter contre l'humidité car elle favorise les pourritures qui peuvent être toxiques pour les larves.

Méthode :

- Etape 1 : Prélevez 20 plantes dans la parcelle à observer (4x 5 plantes consécutives dans la parcelle).
- Etape 2 : Coupez les pivots et le plus gros des limbes (non touchés) puis rincez rapidement les plantes.
→ le nettoyage permet d'éviter les dépôts de terre et facilite le comptage des larves.
- Etape 3 : Répartissez les plantes sur le grillage qui recouvre les entonnoirs (pas plus de 10 plantes par cuvette afin d'assurer un meilleur séchage). **Les premières larves sont visibles au bout de quelques heures.**
- Etape 4 : Après dessèchement complet des plantes (8 à 10 jours à une température de 20°C) comptez le nombre de larves tombées dans les récipients. Les observations peuvent aussi se réaliser régulièrement.

Infos à collecter : pour chaque récipient → nombre de larves et nombre de plantes concernées.

Altise – Observation stade larvaire

Attention, les larves les plus avancées en âge au moment du prélèvement tombent en premier. Les plus jeunes peuvent se maintenir dans les plantes tant que le végétal reste favorable à leur alimentation. La distinction des stades larvaires ne correspond donc plus forcément à leur état initial au moment du prélèvement.

Retrouver le protocole dans son intégralité avec le lien suivant :

http://www.vigicultures.fr/files/pdf/12.AnnexeXII-VigiColza-Mode_operatoire_Berlese_LarvesAltise.pdf

Retrouver la vidéo présentant la méthode Berlèse :

<https://youtu.be/xiIO3j8gyR0>



Des produits de bio-contrôles existent. Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôles en cliquant sur ce lien :
<https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Mieux connaître



Popillia japonica



La menace est toujours présente. Ouvrez l'œil !

Pour en savoir plus : [lien](#)

En complément :

Site Internet :

<https://www.popillia.eu/>

Flyer d'information et de procédure de signalement par application dédiée :

<https://www.popillia.eu/downloads>



La réglementation a évolué en 2022, vous pouvez la retrouver en cliquant sur le lien ci-dessous :

Protection des pollinisateurs-Région Centre - Val de Loire

Changement de la liste des cultures non attractives par décision du conseil d'état du 26 avril 2024